

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

 **Déclaration du Niger à la 36 eme session du groupe de l’Examen Périodique Universel relatif au rapport national de la République des Maldives**

**Monsieur le Président,**

 Le Niger souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation des Maldives et la félicite pour la présentation de son rapport ainsi que des progrès accomplis dans la réalisation des engagements relatifs aux droits de l’homme découlant des recommandations précédentes.

Ma délégation félicite également le Gouvernement des Maldives d’avoir honorer à 83% les engagements qu’il a pris dans le cadre de son Plan d’action de cent jours et l’encourage à la mise en œuvre du Plan d’action stratégique global 2019-2023, aligné sur les objectifs du Développement Durable à l’horizon 2030 des Nations Unies.

Dans un cadre de participation constructive, le Niger souhaite adresser aux Maldives les recommandations suivantes :

1. Ratifier la Convention Internationale pour la Protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées dont ils sont signataires depuis février 2007 ;
2. D’adhérer à la Convention Internationale sur la Protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Pour conclure, le Niger souhaite plein succès aux Maldives dans la mise en œuvre des recommandations qu’ils décideront d’accepter.

 **Je vous remercie**